

REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2022.05.10 Du 11 octobre 2022																				
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-deux, le 11 octobre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 5 octobre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.																					
VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD 	Objet : Tarifs de la bibliothèque municipale <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;">Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20221011-DEL2022-05-10-DE Date de télétransmission : 14/11/2022 Date de réception préfecture : 14/11/2022</div>																					
SECRETAIRE DE SEANCE : MME ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales,																					
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 24 POUVOIRS : 11 VOTANTS : 35	Vu le règlement intérieur de la bibliothèque,																					
POUR : 33 CONTRE : 2	Vu l'avis favorable de la Commission Animation – Culture - Sport réunie le 13 septembre 2022,																					
PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Michel AUBOUIN Richard LEJEUNE <u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Dominique PAGES Bruno-Olivier BAYLE Nathalie PEYRON Olivier GONZALEZ Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS	Considérant, que le règlement de la bibliothèque municipale a été modifié afin d'être en phase avec les nouvelles pratiques de lecture publique, Considérant que la grille tarifaire doit être mise à jour pour correspondre au règlement intérieur de la bibliothèque, Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A LA MAJORITE des membres présents et représentés, Pour : 33 Contre : 2- MP. DELAIGUE, O. BLANCHARD DECIDE :																					
ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Anne-Sophie MARADEIX à Valérie LABORDE Laurence JOSSET à Georges LEFEBURE Birgit DOMINICI à Sophie TRINIAC Françoise ALBOUY à Mohamed KASMI Laurent BOUMENDIL à Benoît VIGNES Vincent POUYET à Jean-Christian SCHNELL	-d'adopter les tarifs suivants :																					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Inscriptions</th> </tr> <tr> <th style="text-align: left;">Commune</th> <th style="text-align: left;">TARIFS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inscription individuelle y compris pour les scolaires ou travaillant sur la commune</td> <td style="text-align: center;">7,00 €</td> </tr> <tr> <td>Inscription familiale à partir du 3ème membre de la famille</td> <td style="text-align: center;">18,00 €</td> </tr> <tr> <td>Inscription carte professionnelle et collectivité y compris pour les personnes travaillant sur la commune</td> <td style="text-align: center;">Gratuité</td> </tr> <tr> <th style="text-align: left;">Hors Commune</th> <th style="text-align: left;">TARIFS</th> </tr> <tr> <td>Inscription individuelle y compris pour les scolaires ou travaillant sur la commune</td> <td style="text-align: center;">10,50 €</td> </tr> <tr> <td>Inscription familiale à partir du 3ème membre de la famille</td> <td style="text-align: center;">22,50 €</td> </tr> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Médiation</th> </tr> <tr> <td>Atelier</td> <td style="text-align: center;">100 € les 10 séances</td> </tr> </tbody> </table>		Inscriptions		Commune	TARIFS	Inscription individuelle y compris pour les scolaires ou travaillant sur la commune	7,00 €	Inscription familiale à partir du 3ème membre de la famille	18,00 €	Inscription carte professionnelle et collectivité y compris pour les personnes travaillant sur la commune	Gratuité	Hors Commune	TARIFS	Inscription individuelle y compris pour les scolaires ou travaillant sur la commune	10,50 €	Inscription familiale à partir du 3ème membre de la famille	22,50 €	Médiation		Atelier	100 € les 10 séances
Inscriptions																						
Commune	TARIFS																					
Inscription individuelle y compris pour les scolaires ou travaillant sur la commune	7,00 €																					
Inscription familiale à partir du 3ème membre de la famille	18,00 €																					
Inscription carte professionnelle et collectivité y compris pour les personnes travaillant sur la commune	Gratuité																					
Hors Commune	TARIFS																					
Inscription individuelle y compris pour les scolaires ou travaillant sur la commune	10,50 €																					
Inscription familiale à partir du 3ème membre de la famille	22,50 €																					
Médiation																						
Atelier	100 € les 10 séances																					

Pierre QUIGNON-FLEURET à
Pierre SOUDRY
Laurent DUFOUR à Richard
LEJEUNE
Juliette DECAUDIN à Sylvie
d'ESTEVE
Stéphane MICHEL à Jean-François
BARATON
Marie-Pierre DELAIGUE à Olivier
BLANCHARD

Remboursement documents perdus ou détériorés	
Revue	5 €
Accessoires liseuses (coque, câble, adaptateur)	10 €
Livre, Livre-CD, BD, Texte-lu	15 €
DVD, Kamishibai	40 €
Liseuse	100 €
Autres tarifs	
1 photocopie ou 1 impression	0,15 €
Remplacement de la carte d'adhérent	5,00 €

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Acte rendu exécutoire en vertu de son
dépôt en Préfecture le 14/10/22
et de sa publication le 17/10/22
P/Le Maire et par délégation,


Valérie DUPONCHEL
Directrice générale des services

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,




Olivier DELAPORTE